

Compte-rendu le L'assemblée générale 2024

le 28/09/2024; ouverture de séance à 11h15

20 personnes présentes / 31 pouvoirs reçus d'adhérents excusés

Intervention de la présidente, Nicole Imbert :

Rapport moral:

Stabilité du nombres des adhérents, 95 personnes ont déjà versé leurs cotisations et 1 dizaine de personnes sont en attente, soit environ 105 participants

Il reste des places à certains cours:lundi-mardi-mercredi soirs

1 place le jeudi midi

3 places au 1° cours du samedi

Considérant que le bassin peut accepter 9 participants / cours et devient rentable pour l'association à cette condition.

Nicole, rappelle les conseils de sécurité et d'hygiène / aux virus particulièrement hivernaux et précise qu'une douche savonneuse avant et après le passage en bassin est obligatoire.

Le savon est mis à disposition par le centre Vitalhia , si besoin .

Intervention de la secrétaire, Jocelyne Petagna:

Rappel du calendrier des cours: de mi-septembre à fin juin, hormis les vacances scolaires.

Tous les groupes bénéficient du même nombre de cours/ l'année

Si impossibilité pour un intervenant de dispenser un cours prévu, ce dernier doit s'organiser pour trouver un accord avec ses groupes pour le remplacer .

Le prix du loyer pour le bassin aquatique a augmenté de 1000€ / an;

En accord avec les cinés qui ont fait valoir leurs dépenses pour la réfection du bassin et le coût de l'énergie qui s'envole.

Révision à la baisse, néanmoins ,des tarifs pour les adhérents :

Baisse de cotisations pour les couples ou la personne inscrite sur 2 cours

Exemple: 1 couple: 500€/an adhésions comprises

1 adulte avec 2 cours: 490€/an

Les règlements s'effectuent en 4 chèques ou 4 versements :

prélèvements en septembre / novembre /janvier/ avril

étudiant ou enfant de - de 16 ans : 150€/an

Bilans adoptés au vote à l'unanimité

Intervention de la trésorière: Nicole Terrasse

Le bilan est positif: +2400€ de bénéfices ,et ce malgré les remboursements du solde des retards pris pendant la période Covid pour l'URSSAF et les loyers de bassin .

Bilan adopté par vote à l'unanimité

Evelyne Né , donne sa démission au poste de trésorière adjointe, Me Fabre Paulette se propose pour la remplacer.

Questions diverses: Comment faire si une personne ne peut plus venir aux cours au fil de la saison?

Nicole Imbert indique qu'on peut proposer une personne de son choix pour continuer à sa place , mais cette personne devra néanmoins s'acquitter de l'adhésion de 10€ et fournir un certificat médical .

Comme chaque année, si une personne rencontre un problème physique et médical indépendant de sa volonté, l'association se concertera pour rembourser ou pas une partie des cotisations déjà versées.

Au sujet des certificats médicaux, il est recommandé de consulter son médecin traitant chaque année pour obtenir un certificat d'aptitude.

Le questionnaire de santé fournit avec le bulletin d'adhésion sur le site de « gymsanté ternand » peut suffire mais il faut mesurer les risques encourus en fonction de son âge et de son état de santé.

Renouvellement du petit matériel utilisé pour certains exercices?

En accord avec les cinés, le petit matériel utilisé pendant les séances sera renouveler en partageant les factures par moitié avec l'association.

Jocelyne demande aux intervenants (Aurélie et Tony) de faire un inventaire des besoins pour remplacer les accessoires défectueux et de proposer d'autres accessoires ludiques pour diversifier la pratique de l'aquagym.

Nicole Imbert demande à Aurélie si elle a l'agrément APA avec son diplôme ?

Aurélie, doit se renseigner en amont car les réglementations ont changées depuis l'obtention de son diplôme.

En conclusion , les personnes présentes sont d'accord pour renouveler les adhésions en septembre mais demandent de repousser l'Assemblée Générale ultérieurement car la rentrée est souvent un vrai marathon pour chacun et de proposer un repas à partager en toute convivialité , à la clé de la réunion.

Aurélie nous parle de ses activités annexes et précise qu'elle les propose indépendamment de l'association .

Fin de séance vers 12h20 autour d'un verre de l'amitié,